

tes, dans un rapport sur l'instruction publique en Hesse :

« La Société d'agriculture n'a pas considéré que sa tâche fût complète en répandant l'instruction agricole et horticole parmi la jeunesse des campagnes. Elle a pensé que pour l'agriculture, un temps d'arrêt, à notre époque, équivaldrait à un recul et qu'il était de toute nécessité de tenir les cultivateurs au courant de tous les perfectionnements et de tous les progrès réalisés par la science, en matière d'économie rurale.

« Dans ce but, elle a eu recours aux écoles ambulatoires.

« Dans chaque province, la Société entretient un maître ambulant aux appointements de \$700 chargé de parcourir, pendant toute l'année, les campagnes pour y faire des cours d'agriculture.

« C'est un homme dont l'instruction générale et les connaissances théoriques et pratiques en matière d'agriculture ont pu être suffisamment appréciables, soit par des mémoires écrits sur des matières d'agriculture, soit par les rapports faits par lui verbalement dans les assemblées générales ou partielles de la Société.

« Le maître ambulant divise le ressort dont il est chargé en petits districts composés d'un certain nombre de communes, de manière à ce que celle où il ouvre son cours soit située, autant que possible, au centre du dit district. L'enseignement du maître ambulant doit avoir pour objet d'extirper les préjugés et les méthodes de culture défectueuses, la vulgarisation des machines des instruments agricoles et des meilleurs procédés de culture ; la connaissance des diverses races de bestiaux et de chevaux, avec leurs qualités et leurs défauts, ainsi que celle des espèces et variétés de plantes utiles le mieux appropriées aux conditions économiques locales ; l'art des amendements, la connaissance des engrais, leur composition chimique et leur emploi, suivant la nature du sol et le genre de culture ; des desseins de machines et d'instruments agricoles, ainsi que des échantillons des engrais chimiques les plus usuels sont mis à la disposition du maître ambulant, pour faciliter son enseignement.

On ne saurait trop insister sur les véritables services rendus dans les campagnes par les maîtres ambulants. Leurs cours sont appréciés par les populations rurales ; le nombre de leurs auditeurs de tous les âges (on y voit des paysans âgés de 50 à 60 ans) est considérable, et la Société d'agriculture n'a qu'à se féliciter des succès que ses efforts et le zèle des maîtres ambulants ont obtenus jusqu'ici.

Voilà un exemple que devraient suivre non-seulement le gouvernement, mais encore les sociétés d'agriculture, les comices auxquels l'Etat

accorderait sans aucun doute une subvention plus forte que celle qu'ils reçoivent en ce moment, à la condition, bien entendu, d'entrer dans la voie que nous venons d'indiquer et de choisir un bon professeur ambulant qui pût ainsi vulgariser la science agricole dans les campagnes.

Eh mon Dieu ! les sociétés d'agriculture dépensent des sommes considérables pour organiser des concours qui se renouvellent tous les ans, sans présenter le plus souvent un intérêt nouveau ; ces sociétés publient des bulletins qui servent de marche-pied à certaines ambitions ; ces bulletins contiennent des discours, des rapports dont profitent rarement les habitants des campagnes.

Où serait le mal de suspendre pendant quelque temps les concours, de laisser dans les cartons des discours et des rapports plus ou moins académiques et de créer des professeurs ambulants qui suivraient un plan d'enseignement approprié aux besoins de la localité ? On verrait par les résultats obtenus d'ici à quelques années, combien ce système serait préférable à celui le plus généralement suivi dans les départements. Supposons que les appointements d'un professeur ambulant fussent de \$750., deux et souvent un suffiraient dans un département où l'on rencontre presque toujours plusieurs sociétés d'agriculture ou comices. Nous avons la certitude que l'Etat prendrait environ la moitié des dépenses à sa charge, car il veut appuyer de tous ses efforts le mouvement imprimé à l'agriculture par l'initiative individuelle. Les associations du département n'auraient donc à fournir qu'une somme de \$375 et il leur serait facile d'économiser cette somme en prenant les moyens que nous venons d'indiquer. Nous appelons sur ce point toute l'attention des hommes intelligents et des partisans dévoués de l'émancipation intellectuelle des populations rurales : c'est le seul moyen d'ailleurs de faire des travailleurs sérieux et des citoyens animés de sentiments patriotiques.

LES ENGRAIS CHIMIQUES.

Voici la circulaire que M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics (en France) vient d'adresser aux directeurs de fermes-écoles et d'écoles régionales d'agriculture, relativement à des expériences à faire au sujet des engrais chimiques.

« Vous n'ignorez pas que des expériences sont poursuivies, depuis plusieurs années, pour connaître exactement la nature des agents de fertilité auxquels on peut recourir pour suppléer à l'insuffisance notoire des ressources de l'agriculture en fumier.

« La doctrine des engrais chimiques occupe une certaine place dans les préoccupations du monde agricole. Sans vouloir préconiser tel système de culture de préférence à tel autre, l'Etat ne peut cependant rester indifférent en face des tentatives qui pourraient amener d'heureux résultats pour le bien public et la prospérité du pays. Sans préjuger en rien la place que l'avenir réserve à la doctrine des engrais chimiques, il me paraît désirable que les données fondamentales sur lesquelles elle repose soient soumises au contrôle de la pratique.

« Un fait sur lequel les opinions semblent unanimes, quelque réserve que l'on puisse faire à l'égard des avantages économiques qu'il est permis d'en attendre, c'est que les divers agents qui les composent exercent une influence très-inégale sur les végétaux suivant leur nature. La constatation de ces contrastes présente, au point de vue de l'enseignement, un intérêt qu'il est impossible de méconnaître.

« Il serait donc utile que les fermes-écoles, sans se jeter dans des expérimentations étendues, dont les résultats pourraient être incertains et onéreux, ne restassent cependant pas étrangères à un mouvement de l'opinion et dont les conséquences sont appelées à devenir considérables, si les essais auxquels on se livre de toutes parts devaient consacrer les notions nouvelles auxquelles ils se rattachent.

« Dans cette situation, je désirerais que les fermes-écoles s'associassent, dès cette année, au mouvement général dont je viens de parler, par des essais restreints dont il faut laisser l'avenir régler le développement.

« Pour cette année, il suffirait d'un petit champ d'expérience, comprenant cinq parcelles, chacune d'une demi perche, pour l'établissement duquel je vous remets une instruction spéciale à laquelle je vous prie de vous référer. Je pense que, entrant dans les vues du gouvernement, vous voudrez vous charger de faire exécuter ces essais. Je vous fais parvenir, tout préparés, les engrais chimiques qui vous seront nécessaires.

« Vu l'époque avancée de la saison, il est nécessaire de se hâter pour que les expériences soient constituées dans de bonnes conditions.

« Je vous serai obligé de m'adresser un premier rapport lorsque la levée des semences sera complète, et un autre rapport plus détaillé à l'époque des récoltes, pour m'indiquer les rendements.

« Sans rien préjuger des essais auxquels je vous convie, vous ne pouvez manquer d'en apprécier l'importance. C'est pourquoi j'espère que vous voudrez bien accepter ma proposition, et que vous vous ferez un devoir d'exécuter ces expériences avec le soin que réclame ce genre d'opération.»